

## Séance du 14 avril 2016

L'an deux mille seize et le quatorze avril, à vingt heures trente, l'assemblée communale s'est réunie au lieu habituel des séances sous la présidence de Laurent Miquel, Maire.

Présents : M.M. Béchu, Billon, Claustres, Esteve, Hewison, Justaut, Martin-Houssart, Muet, Souloumiac, Sylvestre

Absent excusé : S. Claustres a donné procuration à C. Muet

Secrétaire de Séance : Nathalie Souloumiac

Ordre du Jour : Compte de gestion 2015 CCAS et commune, Vote CA 2015 CCAS et Commune, Affectation de résultat, Vote des taux d'imposition, Vote BP 2016 commune et CCAS, Admission en non-valeur, Effacement des réseaux, Sirène d'alerte, demandes de subventions, Travaux Ecole, Commissions, Questions diverses.

### **1. Compte de Gestion 2015 CCAS et commune**

M. le Maire présente à l'assemblée le Compte de gestion 2015 CCAS et commune préparé par le Trésorier.

### **2. Vote CA 2015 CCAS et commune**

Les résultats des comptes de la commune se décomposent comme suit :

	<b>Dépenses</b>	<b>Recettes</b>
Fonctionnement 2015	206 135.10 €	238 038.13 €
Investissement 2015	126 965.85 €	110 129.73 €
Reports 2014 fonctionnement		30 790.31 €
Reports 2014 investissement		74 729.85 €
Restes à réaliser Investisist	9 000.00 €	
<b>Résultat cumulé</b>		
Investissement	135 965.85 €	184 859.58 €
Fonctionnement	206 135.10 €	268 828.44 €
<b>Total</b>	<b>342 100.95 €</b>	<b>344 920.09 €</b>

Pour le CCAS, pas de recette.

Dépenses de 428 €.

M. le Maire se retire et le doyen de l'assemblée, Georges Sylvestre fait procéder au vote.

Les Comptes Administratifs sont votés à l'unanimité.

### **3. Affectation du résultat**

Monsieur le Maire rappelle aux membres du conseil municipal que le compte administratif 2015 laisse apparaître un solde excédentaire :

- En section de fonctionnement : + 62 693.34 €
- En section d'investissement + 57 893.73 €

Il est proposé au conseil municipal de se prononcer sur l'affectation de ces résultats sur le budget primitif 2016 de la façon suivante :

- En section de fonctionnement  
compte 002 : résultat reporté **62 693.34 €**
- En section d'investissement,  
compte 001 : solde d'exécution positif reporté **57 893.73 €**

Le conseil municipal, après avoir délibéré, approuve à l'unanimité l'affectation du résultat 2015 à reporter sur le budget primitif 2016.

#### **4. Vote des taux d'imposition**

M. le Maire informe l'assemblée communale que les recettes des impôts locaux et notamment des CFE (Cotisations Foncières des Entreprises) ont augmenté grâce à la cotisation des ASF (suite à la construction de l'A66).

Après délibération, il est décidé de ne pas augmenter les taux communaux 2016 à l'unanimité :

Taxe d'Habitation	: 22.06%
Taxe foncière bâtie	: 14.78%
Taxe foncière non bâtie	: 65.83%
CFE	: 33.43 %

#### **5. Vote Budget Primitif 2016 commune et CCAS**

##### **Budget communal**

	<b>Dépenses</b>	<b>Recettes</b>
Crédits de Fonctionnement votés	310 598.34 €	247 905.00 €
Résultat de fonctionnement reporté		2 459.27 €
Total section fonctionnement	310 598.34 €	310 598.34 €
Crédits d'investissement votés	115 427.72 €	66 533.99 €
Restes à réaliser reportés	9 000.00 €	
Solde d'exécution reporté		57 893.73 €
Total section d'investissement	435 026.06 €	435 026.06 €

##### **Budget CCAS :**

Les dépenses et recettes s'équilibrent à 1000 €.

Les budgets sont votés à l'unanimité.

#### **6. Admissions en non-valeur**

M. Douvneau nous a fait passer un état des titres faits les années précédentes et non payées par les débiteurs afin que la commune les prenne en charge. Des précisions vont lui être demandées.

#### **7. Effacement des réseaux**

Le projet de l'effacement des réseaux est à nouveau discuté car les subventions accordées par le SDEHG sont actuellement intéressantes.

Pour le SDEHG, le montant des travaux est de 151 250 € décomposé comme suit :

TVA : 23 841 €

Part SDEHG : 100 200 €  
A charge de la commune : 27 209 €.

Pour le réseau Télécom : 27500 € à la charge de la commune. Les frais d'études sont de 1375 €.

Dans ce cadre, les éclairages publics seront changés.  
L'assemblée communale vote à l'unanimité ce projet.

## **8. Sirène d'alerte**

Dans le cadre de la mise en place d'une sirène d'alerte en cas de rupture du barrage de la Ganguise, une entreprise est passée afin de voir où disposer le boîtier commandant la sirène. Le bureau du maire est choisi mais vu le volume du boîtier et le bruit occasionné en cas d'alerte, nous ne sommes pas d'accord. Un courrier sera fait à la Préfecture afin de savoir si ce dispositif est autorisé dans les établissements recevant du public.

## **9. Demandes de subvention**

Afin d'obtenir des subventions pour nos opérations d'investissement, les demandes de subventions vont être préparées. Autorisation est donnée au Maire d'effectuer ces demandes.

## **10. Travaux Ecole**

La commune a fait appel à la Société Accès Sud qui est venue dans le cadre de la réglementation sur l'accessibilité des bâtiments publics pour 1200 €.

71 fiches ont été faites pour les bâtiments publics. Mais la plupart des travaux à effectuer sont minimes. A l'école, 3 portes seront à changer. Une étude pour l'aménagement intérieur sera demandée à un architecte.

## **11. Commissions**

### ➤ Conseil d'Ecole le 12 mars :

Des demandes ont été faites par les enfants : bancs pour la cour, bacs à fleurs sur la palissade, peindre des cages de foot.

Les deux instituteurs sont en mouvement. La réponse de leur départ sera le 3 mai. Problème de sécurité de 9h à 10h30, le temps de livraison des repas.

Un exercice de confinement doit être fait.

Le directeur a fait faire une étude électrique de l'école.

### ➤ SIECHA : les budgets ont été votés

## **12. Questions diverses**

→ PLU : faire venir une personne de l'Agence Technique Départementale (ATD) afin de voir les différentes étapes du processus de révision du PLU. Mais il faut attendre la révision du SCOT.

→ Travaux de la mairie : point sur les travaux en cours

La séance est levée à 23h10.